



LETTRE D'INFORMATION / JUILLET 2020

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE

2019 /



CAP  PRÉVOYANCE

VALORISONS VOTRE AVENIR

SOMMAIRE /

- 01 MESSAGE DU CONSEIL DE FONDATION
- 02 CHIFFRES CLÉS
- 04 INSTANCES
- 04 INVESTISSEMENT RESPONSABLE
- 08 GESTION DE LA FORTUNE
- 11 PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE
- 14 BILAN AU 31.12.2019
- 16 COMPTE D'EXPLOITATION AU 31.12.2019

Afin de simplifier la rédaction et faciliter la lecture de cette lettre d'information, les principes suivants ont été adoptés :

- *CAP Prévoyance* pour désigner la « Fondation de prévoyance intercommunale de droit public de la Ville de Genève, des Services Industriels de Genève et des communes genevoises affiliées, ainsi que d'autres employeurs affiliés conventionnellement ».
- *CPI « villes et communes »* pour désigner la Caisse regroupant les membres assurés de la Ville de Genève, des communes genevoises et des autres employeurs affiliés conventionnellement.
- *CPI « SIG »* pour désigner la Caisse regroupant les membres assurés des Services Industriels de Genève.

MESSAGE DU CONSEIL DE FONDATION /

2019 – un millésime exceptionnel pour les marchés financiers

Au terme d'une année rythmée par les conflits commerciaux entre la Chine et les USA, ainsi que par les tensions en Europe, l'année 2019 s'est terminée en beauté pour les marchés financiers. La clarification apportée au Brexit mi-décembre, avec une voie désormais ordonnée de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne ainsi que l'annonce d'un accord commercial entre la Chine et les USA impliquant le démantèlement de certains dispositifs de taxes, ont contribué à ces résultats exceptionnels.

Cette progression des marchés est aussi la résultante d'une politique monétaire accommodante des Banques centrales américaine (FED) et européenne (BCE). La FED est revenue début 2019 à une politique de maintien des taux bas, au lieu de la remontée amorcée en 2018. La BCE, quant à elle, a repris son programme d'achats de titres.

Ainsi, à fin 2019, toutes les catégories d'actifs – à l'exception des liquidités en franc suisse, toujours soumises aux taux d'intérêts négatifs mis en place par la Banque nationale suisse – présentaient des progressions largement positives.

Dans ce contexte, les résultats à fin 2019 de CAP Prévoyance sont excellents, avec une performance nette respectivement de +11.82% pour la CPI « villes et communes » et de +11.90% pour la CPI « SIG ».

Au 31 décembre 2019, les degrés de couverture des CPI s'élèvent respectivement à 83.20% pour la CPI « villes et communes » et 116.75% pour la CPI « SIG ».

Investissements socialement responsables

Les instances de CAP Prévoyance restent plus que jamais engagées en matière d'investissements responsables et ont poursuivi durant l'année les travaux de révision de la Charte relative aux principes d'investissements socialement responsables, en tenant compte des risques climatiques. Ces travaux se termineront courant 2020.

Abaissement du taux d'intérêt technique – une norme désormais contraignante

Comme décidé et communiqué, tant dans notre rapport d'activité 2018 que courant 2019, le taux d'intérêt technique appliqué par les CPI a été abaissé à 2.5% au 1^{er} janvier 2020. La provision constituée à cette fin a été utilisée.

En juin 2019, la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP) a reconnu comme standard minimal la directive technique 4 (DTA 4) de la chambre suisse des experts en caisses de pensions portant sur le taux d'intérêt technique. Cette directive constitue désormais une référence normative obligatoire pour définir ce taux. Ainsi, la marge de manœuvre des instances de CAP Prévoyance, qui doivent décider du taux d'intérêt technique, est désormais encadrée. À fin 2019, cette directive retenait un taux inférieur à 2.5%. Dans ce contexte, le Conseil de Fondation a donc décidé d'attribuer une partie des bons résultats 2019 à la constitution de la « provision pour abaissement futur du taux d'intérêt technique », de sorte à pouvoir faire face aux prochains changements qu'il sera, le cas échéant, nécessaire d'effectuer.

Événements 2020

À l'heure de l'établissement de la présente synthèse des résultats 2019, le coronavirus et ses conséquences nous affectent toutes et tous.

Cette pandémie a complètement chamboulé le contexte économique. S'il n'est pas encore possible d'évaluer pleinement l'impact de la pandémie sur l'économie, il est certain que cette dernière souffre et aura besoin de soutien comme de temps pour pouvoir se rétablir. Les résultats 2020 seront très probablement le reflet de ces circonstances exceptionnelles.

Depuis le début de la crise, la situation est suivie de près et avec diligence, tant par le Conseil de Fondation que par l'Administration. La prévoyance et les stratégies de placement mises en œuvre pour les CPI s'inscrivent sur le long terme, et c'est donc dans ce cadre que les décisions sont prises, avec circonspection, afin de permettre à CAP Prévoyance de relever les défis liés à cette pandémie.

Le Conseil de Fondation tient à exprimer ici sa sympathie à celles et ceux frappé-e-s par ce virus dans leur santé, ainsi qu'à celles et ceux qui auront à en surmonter les conséquences économiques.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Au nom du Conseil de Fondation



Sandrine Salerno
Présidente



Norma Magri
Directrice



01

Pour plus d'informations, veuillez consulter le rapport d'activité 2019 disponible sur notre site internet www.cap-prevoyance.ch ou sur demande soit par courriel à l'adresse info@cap-prevoyance.ch soit par téléphone au 022 338 10 10.

Genève, le 26 mai 2020

CHIFFRES CLÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2019

- CPI « villes et communes »
- Consolidé CAP Prévoyance
- CPI « SIG »

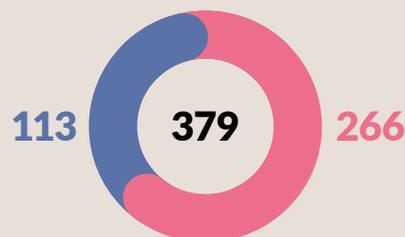
Bilan
en CHF mios



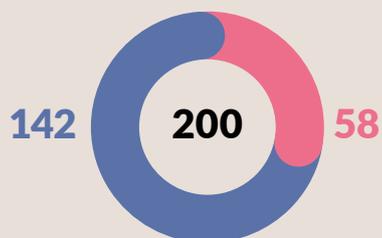
**Engagements
de prévoyance**
en CHF mios



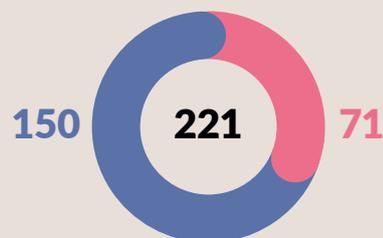
**Réserve de fluctuation
de valeurs**
en CHF mios



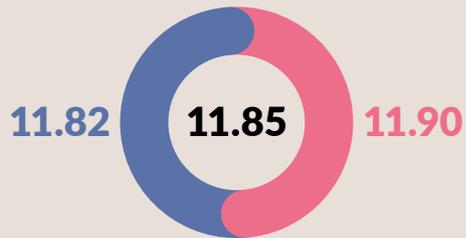
**Cotisations et prestations
d'entrée encaissées**
en CHF mios



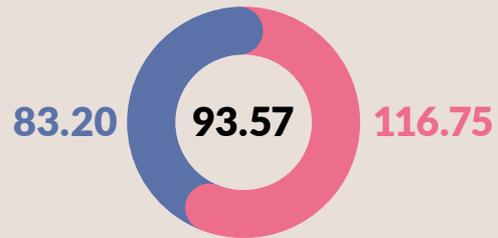
Prestations versées
en CHF mios



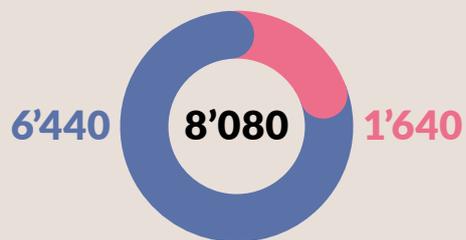
Rendement global
de la fortune
en %



Degré
de couverture
en %



Membres
actifs



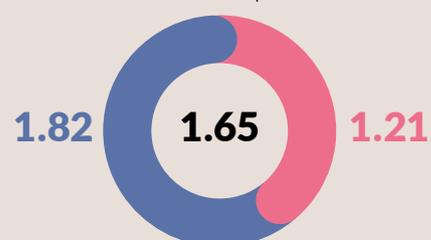
Membres
pensionnés



Effectif
total



Rapport démographique
membres actifs / pensionnés



Frais d'administration
par membre actif / pensionné en CHF
183.04

INSTANCES /

Toutes les instances de CAP Prévoyance sont constituées, de manière paritaire, de représentant-e-s élu-e-s ou désigné-e-s par les membres actifs et les employeurs. Un-e représentant-e des membres pensionnés désigné-e par l'URCAP siège au sein des Comités de gestion des CPI et du Conseil de Fondation.

Nouvelle mandature 2019-2023

Au 1^{er} janvier 2019 a débuté une nouvelle mandature de 5 ans.

Les procédures d'élection des représentant-e-s des membres actifs ont été respectivement menées par la Ville de Genève, par les SIG et par l'Association des communes genevoises.

Le Conseil administratif de la Ville de Genève, le Conseil d'administration des Services industriels de Genève et l'assemblée générale de l'Association des

communes genevoises ont désigné leurs représentant-e-s employeurs.

Enfin, l'URCAP a désigné ses représentant-e-s des membres pensionnés. À la suite de ces processus, une partie des membres des instances a changé. Vous trouverez la constitution des instances sur notre site internet.

Les instances de CAP Prévoyance se réunissent aussi souvent que nécessaire.

En 2019, les instances se sont réunies 28 fois :

- **5 séances** pour le Conseil de Fondation ;
- **6 séances** pour le Bureau ;
- **2 séances** pour la Commission assurance et juridique ;
- **9 séances** pour la Commission de placement ;
- **3 séances** pour le Comité de gestion de la CPI « villes et communes » ;
- **3 séances** pour le Comité de gestion de la CPI « SIG ».

Par ailleurs, le groupe de travail constitué afin d'élaborer un statut du personnel propre à CAP Prévoyance, réunissant des membres du Conseil de Fondation ainsi qu'une représentation de la Direction et du personnel de l'Administration, a poursuivi ses travaux (6 séances en 2019).

INVESTISSEMENT RESPONSABLE /



04

Charte d'investissement responsable

CAP Prévoyance investit de manière responsable, avec une vision à long terme, en intégrant des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (critères dits « ESG ») dans la gestion du patrimoine, afin de contribuer à une économie durable susceptible d'accroître la valeur du capital, sur une base de risques ajustés.

Cette décision est formalisée dans une charte relative aux principes d'investissements responsables, qui fait partie intégrante du règlement de placement de CAP Prévoyance.

Cette charte préconise les éléments suivants :

- intégration des facteurs ESG dans la gestion des actifs mobiliers et immobiliers ;
- exercice des droits de vote et dialogue actionnarial ;
- exclusion des sociétés actives dans l'armement et la pornographie ;
- pas d'investissements dans les matières premières et les « hedge funds ».

L'application de cette charte s'inscrit dans une logique financière saine et rigoureuse afin de ne pas pénaliser les intérêts financiers de CAP Prévoyance à long terme, c'est-à-dire la rentabilité de ses placements. Les gérant-e-s externes mandaté-e-s doivent être en mesure d'offrir des solutions compatibles avec la charte. À défaut, ils ou elles sont écarté-e-s.

En 2019, l'accent a été mis sur la prise en compte des risques climatiques, ce qui comprend le désengagement progressif des investissements dans le

segment des énergies fossiles et la réduction de la consommation énergétique dans le domaine de l'immobilier. Ce dernier volet représentera un des principaux enjeux dans les années à venir de la gestion du parc immobilier détenu en direct.

L'intégration des critères « ESG » dans la gestion des placements mobiliers, en collaboration avec les gérant-e-s concerné-e-s, a d'ores et déjà permis à CAP Prévoyance de se désengager progressivement des secteurs sensibles, tout en favorisant des investissements dans des entreprises qualifiées de « best-in-class ».

Ainsi, de manière consolidée, les portefeuilles de CAP Prévoyance présentent déjà un impact carbone plus favorable que les indices de référence concernés.

Révision de la charte d'investissement responsable

En 2019, la Commission de placement a poursuivi le travail engagé en matière d'investissement responsable et de révision de la charte sur la base d'une analyse des portefeuilles au regard des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ainsi que du calcul de l'empreinte carbone.

Une analyse des portefeuilles sera à nouveau réalisée en 2020 afin de vérifier le bon profil de durabilité et le respect des directives d'investissements y relatives, plus généralement en matière d'exclusions sectorielles et de réduction de l'impact carbone.

Les portefeuilles analysés feront l'objet d'un ajustement si nécessaire.

Enfin, dès 2019, un accent particulier a été mis sur le parc immobilier détenu en direct pour lequel des ressources financières importantes pourraient être nécessaires dans le cadre des enjeux climatiques et de réduction des émissions carbone dans les années à venir.

Les résultats de toutes ces analyses seront intégrés au processus de révision de la charte dont les travaux se poursuivent en 2020.

Exercice des droits d'actionnaire

La mise en place des mesures d'actionnariat actif (exercice des droits de vote, engagement) par CAP Prévoyance permet d'appréhender les risques extra-financiers résiduels et renforce sa démarche globale en matière de durabilité.

Ainsi, CAP Prévoyance exerce le plus largement possible ses droits d'actionnaire par le biais d'un mandat avec la Fondation Ethos, en suivant ses directives, et en collaboration avec la banque Pictet & Cie SA à Genève, dépositaire global des titres. Dans le cas où l'exercice direct des droits de vote n'est pas possible, des solutions sont trouvées avec les gérant-e-s concerné-e-s afin de s'assurer que les droits de vote sont exercés.

Près de 60% de l'activité de l'exercice des droits de vote concernent des sociétés suisses et européennes.

En 2019, les droits de vote ont été effectués de la manière suivante :

Actions suisses

- 226 assemblées générales ordinaires ou extraordinaires ;
- 4'038 résolutions soumises au vote ;
- 20% des résolutions ont fait l'objet d'un refus. Cela concernait principalement des questions relatives à la politique de rémunération des entreprises concernées, à des augmentations de capital et au rejet de résolutions d'actionnaires.

Actions étrangères

- 417 assemblées générales ordinaires ou extraordinaires ;
- 6'250 résolutions soumises au vote ;
- 23% des résolutions ont fait l'objet d'un refus. Cela concernait principalement des questions relatives à la gouvernance, l'élection de membres de Conseils d'administration, à la politique de rémunération des entreprises concernées, au rejet de fusions/acquisitions, ainsi que des projets de relocalisation.

Le rapport annuel détaillé sur l'exercice des droits de vote concernant les sociétés suisses ainsi que le rapport sur les actions étrangères sont disponibles sur le site internet de CAP Prévoyance.

Engagement actif

CAP Prévoyance fait partie d'« Ethos Engagement Pool Suisse » qui regroupe plus de 146 caisses de pensions suisses, pour un total d'environ CHF 257 milliards de fortune. « Ethos Engagement Pool Suisse » permet de participer de manière active, conjointement avec d'autres entités institutionnelles, au développement du tissu économique suisse par le biais d'un dialogue avec les instances dirigeantes des sociétés cotées. Les thèmes abordés en 2019 ont principalement concerné la gouvernance des entreprises, la transparence des rémunérations des instances dirigeantes, la responsabilité environnementale et sociale, les stratégies face aux changements climatiques, les responsabilités fiscales, ainsi que la chaîne des fournisseurs des sociétés industrielles.

Depuis 2017, CAP Prévoyance participe à « Ethos engagement Pool international » – dont elle est un membre fondateur – et qui vise les sociétés cotées hors Suisse.

Dans ce cas, le dialogue est notamment engagé sous la forme de participations à des initiatives internationales d'engagement collectif. Ainsi, les membres du pool profitent d'un réseau international avec lequel Ethos collabore étroitement depuis de nombreuses années.

Après près de trois années d'existence, ce pool a connu un grand succès et regroupe près de 60 caisses de pensions, pour un total d'environ CHF 160 milliards de fortune. Les principales activités du pool en 2019 ont concerné les questions environnementales (émissions carbone), sociales (droit du travail) et de gouvernement d'entreprise (défense des droits d'actionnaires, rémunération).

Au travers de ces démarches au niveau international, CAP Prévoyance est notamment devenue signataire du « Climate Action 100+ » qui vise un engagement actif sur les questions climatiques et d'émissions carbone auprès des 100 principaux émetteurs de gaz à effets de serre ainsi que sur un certain nombre de sociétés considérées comme représentant les plus grands risques dans les portefeuilles. Les activités de ce regroupement d'investisseurs ont été importantes en 2019.

Immobilier direct

Dans le cadre de son patrimoine immobilier détenu en direct, CAP Prévoyance est également soucieuse de mener une gestion durable, notamment en mettant en œuvre une juste utilisation des ressources et des énergies. Ainsi, CAP Prévoyance remplace progressivement les chaudières à mazout, pose des installations solaires en toiture et privilégie les réseaux de chauffage à distance lorsque cela est possible.

Elle met également en application des programmes appelés « Eco 21 » depuis plusieurs années afin de réduire progressivement les consommations électriques, et suit les installations de production de chaleur et d'eau chaude afin d'optimiser les consommations. Dans le cadre de la révision de la charte d'investissement responsable, et comme déjà relevé, le parc immobilier fait l'objet d'études spécifiques en lien avec les enjeux climatiques.





« Le sens de la prévoyance,
c'est mettre le futur au présent. »

GESTION DE LA FORTUNE /

Rendement global de la fortune au 31 décembre 2019

11.82% pour la CPI
«villes et communes»
(indice stratégique **11.82%**)

11.90% pour la CPI «SIG»
(indice stratégique **11.72%**)

Les deux CPI ont ainsi réalisé respectivement une performance en ligne et meilleure que leur indice stratégique.

Le rendement global des CPI est meilleur que l'indice Pictet LPP25 (+10.34%), mais en deçà de l'indice LPP40 (+13.87%).

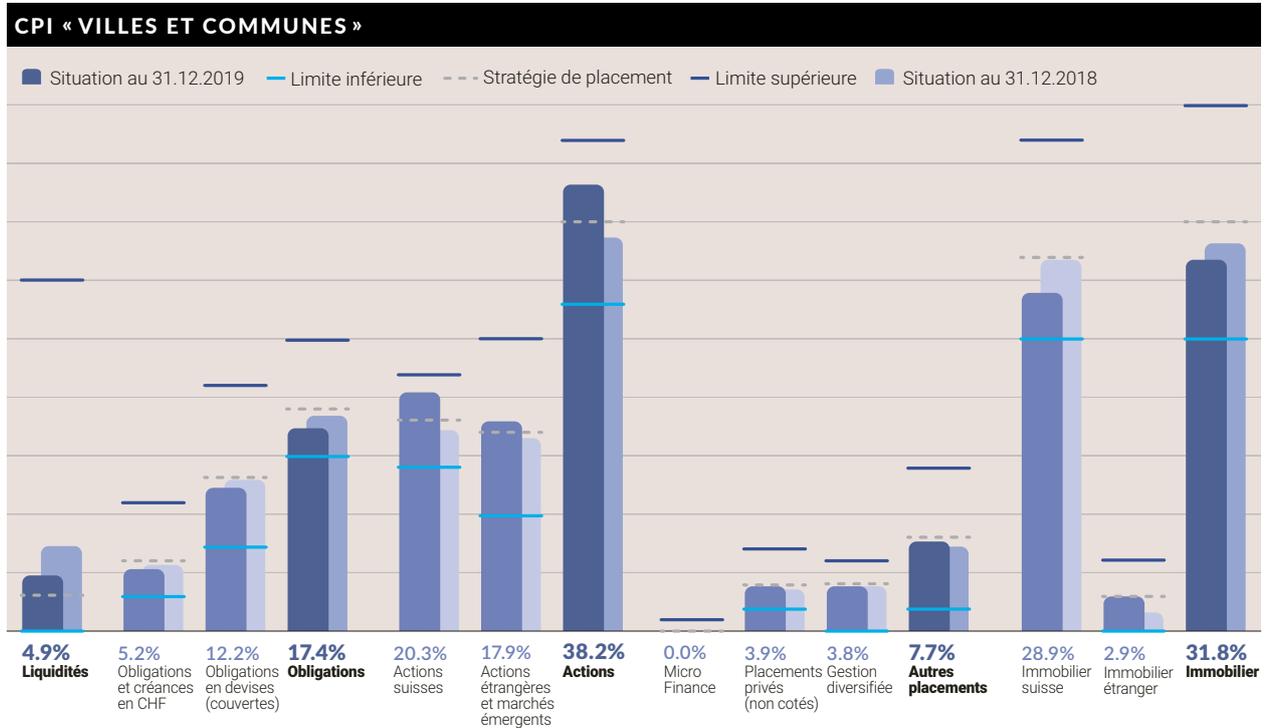
Rendement net par classe d'actif

CPI « VILLES ET COMMUNES »		
	31.12.2019	31.12.2018
Valeurs mobilières		
<i>Rendement calculé selon la méthode du taux de rendement interne</i>	14.64%	-5.63%
Liquidités	-0.49%	-0.80%
Obligations suisses	2.50%	-0.20%
Obligations devises	5.83%	-3.88%
Actions suisses	31.50%	-11.34%
Actions étrangères et marchés émergents	19.70%	-9.05%
Autres placements	8.48%	0.21%
Immobilier étranger indirect	3.88%	2.05%
Valeurs immobilières détenues en direct*		
Revenus annuels nets/(valeur économique moyenne ./ 1/2 revenus annuels nets)	4.92%	5.07%
Rendement global de la fortune		
Revenus annuels nets/(fortune moyenne ./ 1/2 revenus annuels)	11.82%	-2.82%

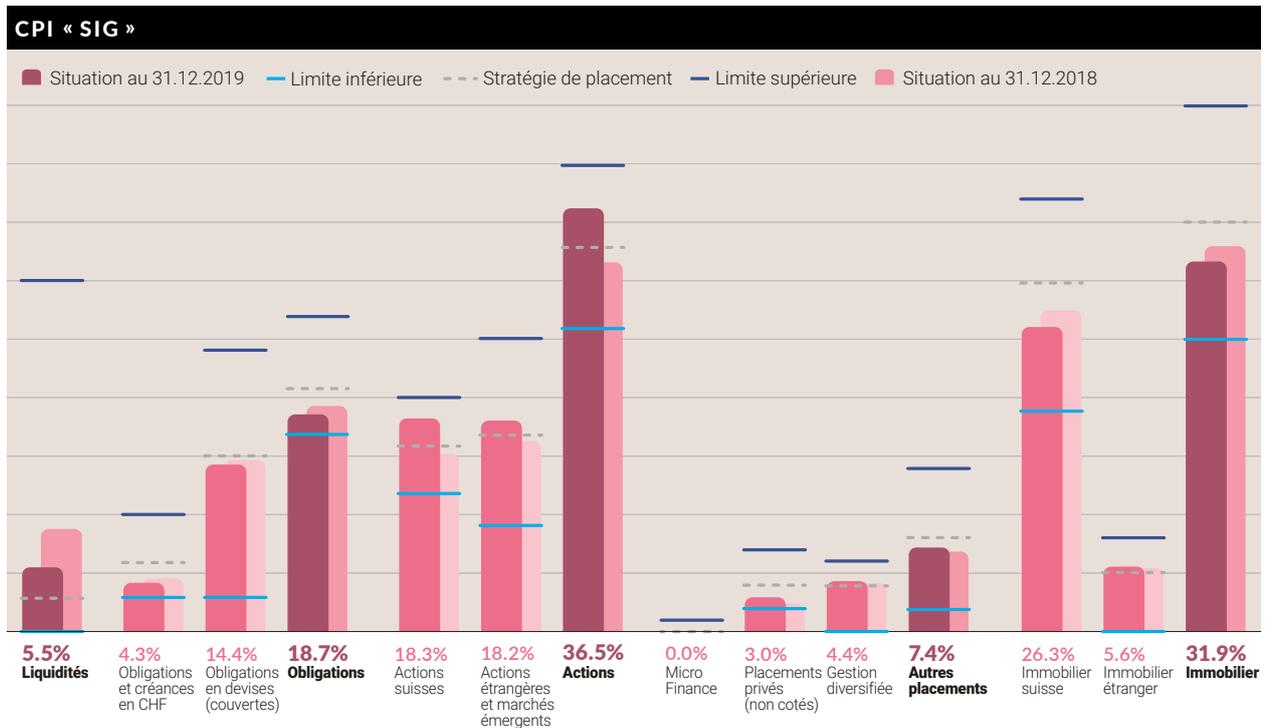
CPI « SIG »		
	31.12.2019	31.12.2018
Valeurs mobilières		
<i>Rendement calculé selon la méthode du taux de rendement interne</i>	13.90%	-4.88%
Liquidités	-0.49%	-0.80%
Obligations suisses	2.50%	3.07%
Obligations devises	6.01%	-3.98%
Actions suisses	31.27%	-10.80%
Actions étrangères et marchés émergents	19.55%	-8.93%
Autres placements	8.95%	-1.07%
Immobilier suisse indirect	18.36%	-3.13%
Immobilier étranger indirect	4.46%	1.81%
Valeurs immobilières détenues en direct*		
Revenus annuels nets/(valeur économique moyenne ./ 1/2 revenus annuels nets)	4.92%	5.07%
Rendement global de la fortune		
Revenus annuels nets/(fortune moyenne ./ 1/2 revenus annuels)	11.90%	-2.86%

* Ce calcul tient compte des revenus nets des immeubles (+3.80%) et de la mise à jour de la valeur économique des immeubles (+1.12%), hors investissements et plus-values comptabilisées.

Répartition de la fortune au 31 décembre 2019



09



Parc immobilier au 31 décembre 2019

Chaque CPI dispose d'une quote-part du parc immobilier de CAP Prévoyance, composé de:

197 immeubles (allées)
3'652 appartements
3'042 places de parking et garages
13'554 m ² d'arcades
15'713 m ² de bureaux – locaux artisanaux
8'449 m ² de dépôts

Résultat d'exploitation des immeubles

Recettes	CHF
Loyers encaissés	74'354'673.--
Variation du correctif de valeur sur loyers à encaisser	14'155.--
Subventions reçues	121'993.--
	74'490'821.--
Charges	
Intérêts hypothécaires	522'500.--
Charges d'exploitation courantes et entretien	22'741'084.--
	23'263'584.--
Résultat net	51'227'237.--

Les charges d'exploitation courantes et entretien sont ventilées comme suit:

	CHF
Entretien des logements et des immeubles	7'186'280.--
Frais de gestion	5'576'970.--
Frais de conciergerie	3'557'133.--
Impôts	2'877'164.--
Eau et électricité	2'586'049.--
Assurances	610'531.--
Publicité et contentieux	346'956.--

PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE /

Degrés de couverture

CAP Prévoyance calcule plusieurs degrés de couverture, à savoir un degré de couverture consolidé et des degrés de couverture distincts, propres à chaque CPI, en fonction de leur système de financement (capitalisation partielle ou complète). Le degré de couverture de CAP Prévoyance, après consolidation des données des 2 CPI, s'élève à **93.57%** (89.34% en 2018).

- **Pour la CPI « villes et communes »**, qui applique le système de la capitalisation partielle, trois degrés de couverture sont déterminés, à savoir :
 - un degré de couverture global (membres actifs et pensionnés) correspondant au rapport entre la fortune de prévoyance en valeur de liquidation et le total des engagements de prévoyance, avec un objectif réglementaire fixé à 80% pour 2052. Le degré de couverture global ne doit pas se situer en dessous du degré de couverture initial de 68%. Il était de **83.20%** à fin 2019 (79.46% en 2018);
 - un degré de couverture spécifique aux membres pensionnés correspondant à la capitalisation intégrale des engagements de prévoyance des membres pensionnés. Il ne doit pas se situer en dessous de 100%, ce qui est le cas fin 2019;
 - un degré de couverture spécifique aux membres actifs, correspondant au rapport entre le solde disponible de la fortune de prévoyance en valeur de liquidation après capitalisation à 100% des engagements de prévoyance des membres pensionnés. Le degré de couverture des membres actifs ne doit pas se situer en dessous du degré de couverture initial de 30%. Il était de **62.71%** à fin 2019 (60.94% en 2018).
- **Pour la CPI « SIG »**, qui est en capitalisation complète, un seul degré de couverture est déterminé. Il correspond au rapport entre la fortune de prévoyance en valeur de liquidation et le total des engagements de prévoyance. Il ne doit pas se situer en dessous de 100%. Il était de **116.75%** à fin 2019 (111.30% en 2018).

Effectifs

Membres affiliés

À fin 2019, CAP Prévoyance comptait 54 employeurs affiliés (la liste des employeurs est disponible sur notre site internet), et 12'983 membres assurés (la répartition des effectifs est détaillée aux pages suivantes).

Situation actuarielle

Tel qu'annoncé en février 2019, sur la base des recommandations de l'expert en prévoyance professionnelle, les Comités de gestion des CPI ainsi que le Conseil de Fondation de CAP Prévoyance ont décidé d'abaisser le taux d'intérêt technique¹ des CPI à 2.5% avec effet au 1^{er} janvier 2020.

Cet abaissement, qui a entraîné une augmentation des capitaux de prévoyance de l'ordre de CHF 243.4 mios pour la CPI « villes et communes » et CHF 104.2 mios pour la CPI « SIG », a été financé en partie par les provisions techniques constituées par les CPI (CHF 242.1 mios pour la CPI « villes et communes » et CHF 103 mios pour la CPI « SIG ») et en partie par leur fortune de prévoyance.

Ainsi, au 31 décembre 2019, la situation actuarielle de chaque CPI a été déterminée selon les bases techniques² VZ 2015 (P2017)³ au taux d'intérêt technique de 2.5%.

Une provision pour adaptation des bases techniques, destinée notamment à prendre en compte l'accroissement de l'espérance de vie, est augmentée chaque année de 0.35% des prestations de libre passage nettes, et de 0.35% des valeurs actuelles des rentes en cours (réserves mathématiques).

Une provision pour cas d'invalidité est également dotée afin de prendre en charge le coût des cas d'incapacité de gain de 6 mois ou plus, connus ou attendus en fonction de l'expérience des CPI, à la date du bilan, mais dont le versement des rentes n'a pas débuté.

Enfin, considérant les nouvelles recommandations de l'expert en prévoyance professionnelle concernant le taux d'intérêt technique des CPI, le Conseil de Fondation a décidé d'attribuer les montants de respectivement CHF 136.8 mios pour la CPI « villes et communes » et CHF 58.1 mios pour la CPI « SIG » à « la provision pour abaissement futur du taux d'intérêt technique » de sorte à pouvoir faire face aux prochains changements qu'il sera, le cas échéant, nécessaire d'effectuer.

Règlement de liquidation partielle

Le Conseil de Fondation a amendé le règlement de liquidation partielle en date du 04.10.2019, de sorte à pouvoir renoncer à une liquidation partielle lorsque la réduction de l'effectif n'impacte pas, à la baisse, le degré de couverture de plus de 10 points de base ou n'entraîne pas une diminution des engagements de prévoyance des membres actifs de la Caisse de plus de 8 points de base. Le règlement de liquidation partielle amendé a été approuvé par l'autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance (ASFIP).

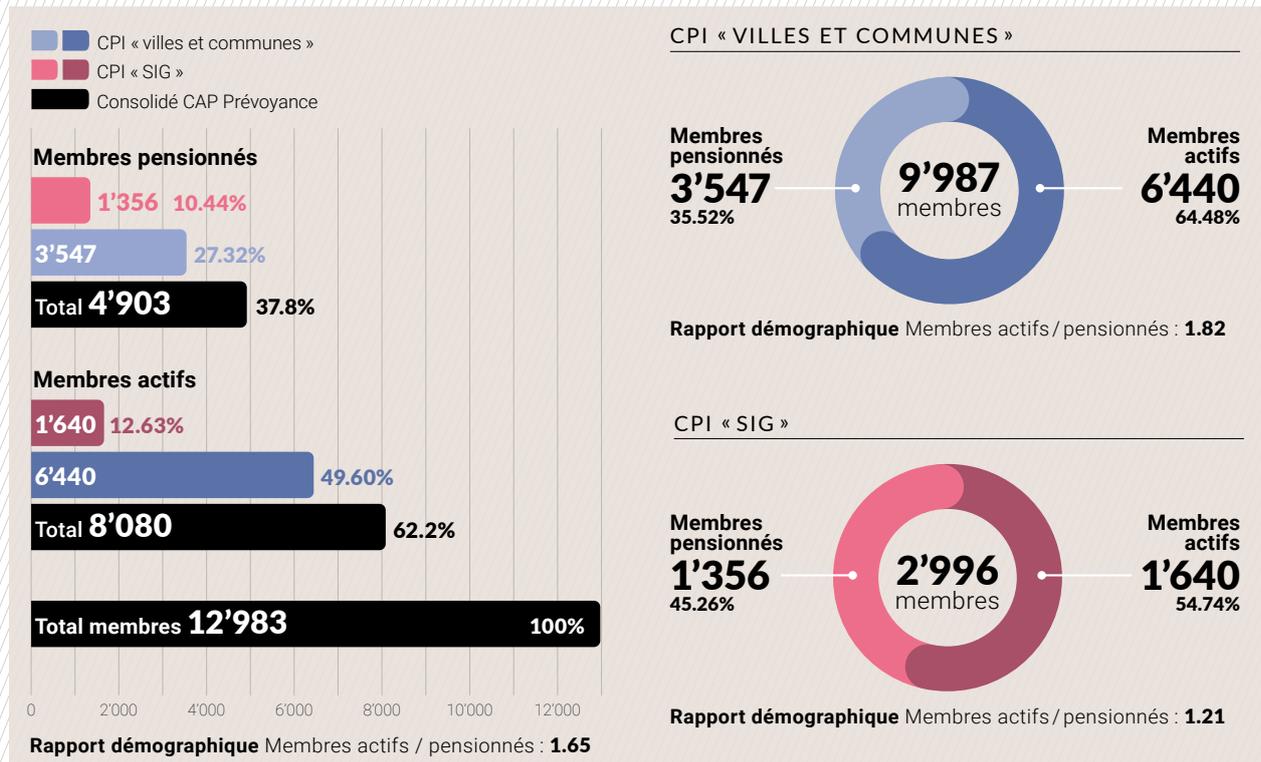


¹ espérance de rendement moyen à long terme compte tenu d'une marge de sécurité

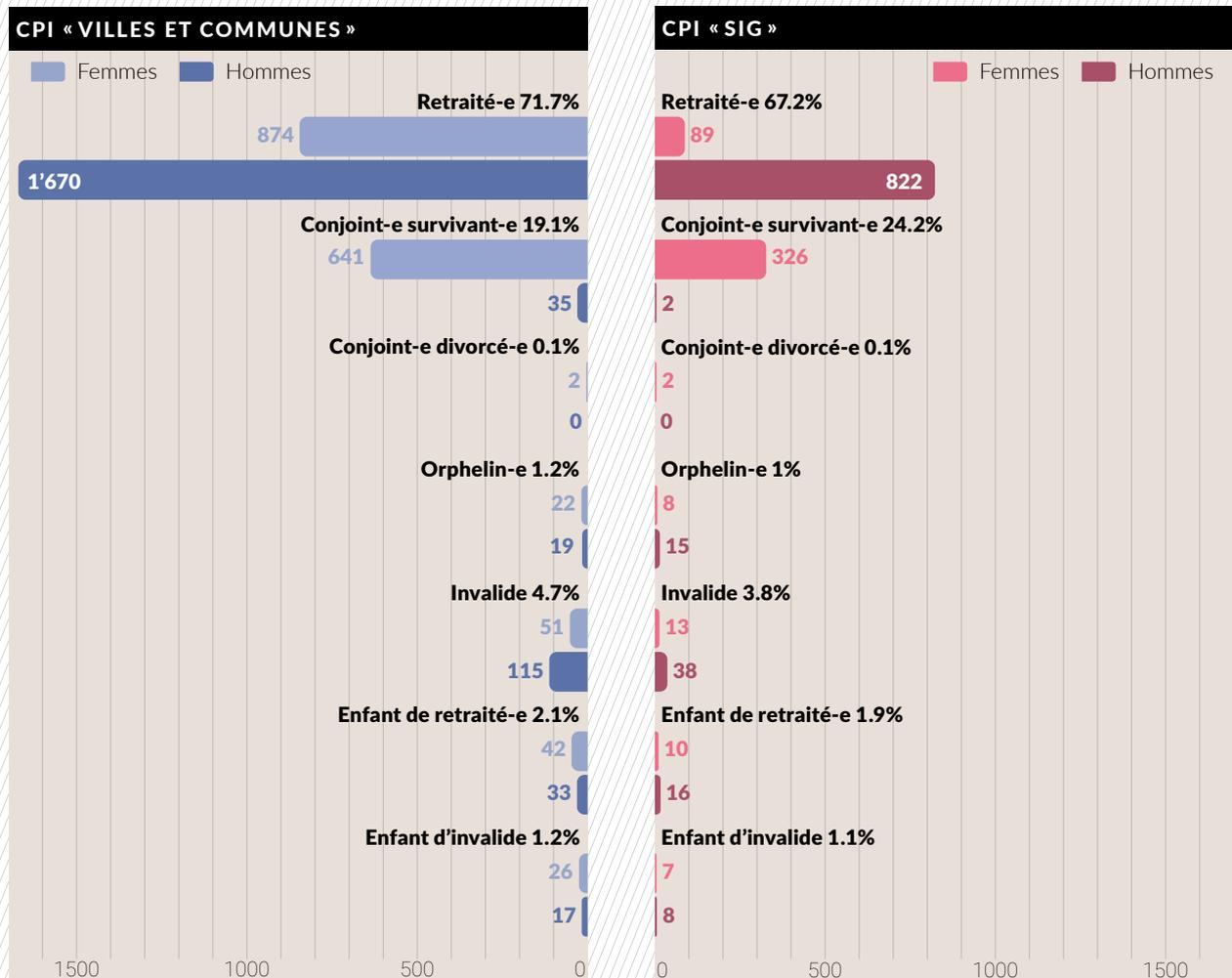
² recensement de probabilités résultant de l'observation d'une population durant une période

³ l'année 2017 représente l'année de référence statistique des tables actuarielles, les tables VZ 2015 (P2017) étant valables au 1^{er} janvier 2017

Répartition et rapport démographique des membres actifs et pensionnés



Répartition des membres pensionnés par type de pension et par sexe



Caractéristiques moyennes du membre actif

En CHF	CPI « villes et communes »			CPI « SIG »		
	Hommes	Femmes	H/F moyenne	Hommes	Femmes	H/F moyenne
Âge	47 ans 2 mois	46 ans	46 ans 8 mois	48 ans	44 ans 9 mois	47 ans 4 mois
Salaire de base	95'546	75'485	86'799	116'852	100'624	113'468
Salaire assuré	73'099	57'605	66'343	91'278	78'093	88'529
Prestation de sortie	322'323	202'889	276'659	475'737	294'969	438'040
Avoir de vieillesse LPP	106'030	71'420	90'391	130'431	90'055	122'011
Taux de rente de retraite dès 64 ans	59.00%	57.23%	58.23%	62.00%	62.27%	62.06%
Rente annuelle de retraite dès 64 ans	43'436	33'231	38'986	56'752	47'961	54'919



Caractéristiques moyennes du membre retraité

En CHF	CPI « villes et communes »			CPI « SIG »		
	Hommes	Femmes	H/F moyenne	Hommes	Femmes	H/F moyenne
Âge	73 ans 10 mois	73 ans	73 ans 7 mois	74 ans 5 mois	71 ans 4 mois	74 ans 1 mois
Rente annuelle de retraite	45'621	26'908	39'192	60'198	37'717	58'001
dont adaptation au renchérissement (indexation)	2'252	1'057	1'841	3'958	1'199	3'688

Bilan au 31 décembre 2019

En CHF	INDEX DE L'ANNEXE	Consolidé CAP Prévoyance		CPI « villes et communes »		CPI « SIG »	
		31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
ACTIF							
Placements							
Liquidités et réalisables à court terme	6.D/7.A	240'564'384	339'266'916	142'159'755	193'615'917	98'404'628	145'550'999
Obligations et créances en CHF	6.D/7.B	234'554'917	229'568'204	153'947'653	150'417'862	80'607'263	79'150'342
<i>Dont dette d'assainissement SIG</i>	7.B	–	47'811'393	–	–	–	47'811'393
Obligations en devises	6.D	634'034'751	597'154'399	364'789'656	343'728'548	269'245'095	253'425'851
Actions suisses	6.D	950'426'232	722'733'167	606'488'571	460'907'783	343'937'661	261'825'385
Actions étrangères et marchés émergents	6.D	873'076'197	721'801'996	532'606'494	440'328'060	340'469'702	281'473'936
Autres placements	6.D/6.E	367'720'938	309'979'451	229'475'782	192'399'229	138'245'156	117'580'223
Immobilier suisse direct	6.D/7.D	1'280'356'844	1'260'371'742	862'960'513	849'490'554	417'396'331	410'881'188
Immobilier suisse indirect	6.D/7.D	75'557'114	63'976'828	–	–	75'557'114	63'976'828
Immobilier étranger indirect	6.D/7.D	191'132'157	134'628'985	85'912'081	39'964'199	105'220'077	94'664'786
Total placements		4'847'423'533	4'379'481'688	2'978'340'505	2'670'852'151	1'869'083'028	1'708'529'537
Compte de régularisation actif							
Cotisations à encaisser	7.E	6'036'336	5'144'612	1'840'637	1'981'918	4'195'699	3'162'694
Comptes courants régies		794'622	1'278'449	535'576	861'675	259'047	416'774
Impôt anticipé à récupérer		616'983	656'836	280'439	22'385	336'545	634'451
Autres transitoires		1'375'479	993'229	588'312	510'943	787'167	482'286
Total compte de régularisation actif		8'823'421	8'073'126	3'244'963	3'376'921	5'578'458	4'696'205
Immobilisations corporelles		–	–	–	–	–	–
Total de l'actif		4'856'246'954	4'387'554'814	2'981'585'468	2'674'229'072	1'874'661'486	1'713'225'742

Bilan au 31 décembre 2019

En CHF	INDEX DE L'ANNEXE	Consolidé CAP Prévoyance		CPI « villes et communes »		CPI « SIG »	
		31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
PASSIF							
Dettes							
Comptes courants bancaires	7.G	12'809'996	35'870'112	51'485	317'444	12'758'511	35'552'668
Prestations de prévoyance à payer	7.H	13'573'718	9'603'952	12'645'975	8'642'983	927'743	960'969
Emprunts hypothécaires	6.H	23'290'000	23'290'000	15'697'460	15'697'460	7'592'540	7'592'540
Autres dettes	7.H	313'200	756'807	211'097	510'088	102'103	246'719
Total dettes		49'986'914	69'520'872	28'606'017	25'167'975	21'380'897	44'352'896
Compte de régularisation passif	7.I	2'824'689	3'024'334	2'041'387	2'017'713	783'302	1'006'620
Provisions non techniques		-	-	-	-	-	-
Capitaux de prévoyance et provisions techniques							
Capitaux de prévoyance des membres actifs	5.C	2'455'857'232	2'165'528'812	1'762'681'728	1'548'639'910	693'175'504	616'888'902
Capitaux de prévoyance des membres pensionnés	5.C	2'392'546'197	2'250'645'704	1'581'822'997	1'488'641'390	810'723'200	762'004'314
Provisions techniques	5.C	285'141'679	413'686'374	202'270'019	294'073'182	82'871'660	119'613'192
		5'133'545'108	4'829'860'890	3'546'774'744	3'331'354'482	1'586'770'364	1'498'506'408
Part de financement en répartition (-20%)		-709'354'949	-666'270'896	-709'354'949	-666'270'896	-	-
Total capitaux de prévoyance et provisions techniques		4'424'190'159	4'163'589'993	2'837'419'795	2'665'083'585	1'586'770'364	1'498'506'408
Réserve de fluctuation de valeurs	6.C	379'245'192	169'359'817	113'518'269	-	265'726'923	169'359'817
Fortune libre/découvert							
Capital de fondation ¹	9	-	100'000	-	-	-	-
Situation en début de période		-18'040'202	-	-18'040'202	-	-	-
Excédent de produits/de charges de l'exercice		18'040'202	-18'040'202	18'040'202	-18'040'202	-	-
Total fortune libre/découvert	9	-	-17'940'202	-	-18'040'202	-	-
Total du passif		4'856'246'954	4'387'554'814	2'981'585'468	2'674'229'072	1'874'661'486	1'713'225'742



¹ D'entente avec l'organe de révision, après 6 années d'activité, il a été décidé de dissoudre le capital propre de la Fondation et de l'intégrer à la fortune des CPI.

Compte d'exploitation au 31 décembre 2019

En CHF	INDEX DE L'ANNEXE	Consolidé CAP Prévoyance		CPI « villes et communes »		CPI « SIG »	
		31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Cotisations, apports ordinaires et autres							
Cotisations des salarié-e-s		44'669'342	43'608'744	33'531'235	32'821'656	11'138'107	10'787'088
Cotisations des employeurs		89'322'974	87'224'815	67'046'740	65'650'875	22'276'234	21'573'941
Cotisations rappels des salarié-e-s		6'192'719	4'358'450	3'015'311	3'235'446	3'177'407	1'123'004
Cotisations rappels des employeurs		25'277'254	16'572'380	10'716'935	11'933'045	14'560'320	4'639'335
Primes uniques et rachats		4'067'770	4'271'718	2'375'972	2'254'581	1'691'797	2'017'137
Total cotisations, apports ordinaires et autres		169'530'058	156'036'107	116'686'193	115'895'602	52'843'865	40'140'505
Prestations d'entrée							
Apports de libre passage		28'205'469	23'281'305	23'789'442	20'276'192	4'416'027	3'005'113
Remboursements de versements anticipés pour l'EPL		1'854'471	3'018'355	1'213'723	1'964'200	640'748	1'054'155
Apports de libre passage à la suite de divorces		219'018	335'702	107'558	67'186	111'460	268'517
Apports dans le cadre reprises assurés		-	18'195'820	-	-	-	18'195'820
Total prestations d'entrée		30'278'958	44'831'182	25'110'723	22'307'578	5'168'235	22'523'604
Total cotisations, apports ordinaires et prestations d'entrée		199'809'017	200'867'289	141'796'916	138'203'180	58'012'100	62'664'109
Prestations réglementaires							
Rentes de vieillesse		-151'821'303	-149'839'190	-98'933'387	-97'746'985	-52'887'915	-52'092'206
Rentes de survivants		-27'636'636	-27'208'796	-16'310'555	-15'886'049	-11'326'081	-11'322'746
Rentes d'invalidité		-5'524'640	-5'596'841	-4'304'895	-4'503'958	-1'219'745	-1'092'883
Autres prestations réglementaires		5'885'903	6'041'209	3'830'656	3'958'982	2'055'247	2'082'226
Prestations en capital à la retraite		-5'898'984	-6'667'668	-4'207'818	-3'970'519	-1'691'165	-2'697'149
Prestations en capital au décès et à l'invalidité		-1'682'123	-1'214'119	-1'161'572	-912'409	-520'551	-301'710
Total prestations réglementaires		-186'677'782	-184'485'404	-121'087'572	-119'060'937	-65'590'210	-65'424'467
Prestations de sortie							
Prestations de libre passage de sortie		-24'958'940	-23'202'794	-21'586'923	-20'688'418	-3'372'017	-2'514'376
Prestations de libre passage à la suite de divorces		-2'325'748	-2'961'914	-1'744'720	-2'031'449	-581'028	-930'465
Versements anticipés pour l'EPL		-6'727'435	-6'354'950	-5'260'985	-4'444'872	-1'466'449	-1'910'078
Total prestations de sortie		-34'012'123	-32'519'658	-28'592'628	-27'164'738	-5'419'494	-5'354'920
Total prestations réglementaires et de sortie		-220'689'904	-217'005'062	-149'680'200	-146'225'676	-71'009'704	-70'779'387
Variation des capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions							
Variation nette des capitaux de prévoyance des membres actifs	s.c.	-290'328'420	-62'969'148	-214'041'818	-58'156'502	-76'286'602	-4'812'645
Variation nette des capitaux de prévoyance des membres pensionnés	s.c.	-141'900'493	-40'624'845	-93'181'607	-15'725'190	-48'718'886	-24'899'655
Variation nette des provisions techniques	s.c.	128'544'695	-36'059'774	91'803'162	-29'470'221	36'741'532	-6'589'553
Variation part de financement en répartition	s.c.	43'084'052	20'670'383	43'084'052	20'670'383	-	-
Total variation des capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions		-260'600'166	-118'983'384	-172'336'210	-82'681'531	-88'263'956	-36'301'853
Charges d'assurance							
Cotisations au fonds de garantie		-651'942	-570'609	-518'369	-437'220	-133'574	-133'389
Résultat net de l'activité de prévoyance		-282'132'996	-135'691'766	-180'737'862	-91'141'246	-101'395'133	-44'550'520

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Compte d'exploitation au 31 décembre 2019

En CHF	INDEX DE L'ANNEXE	Consolidé CAP Prévoyance		CPI « villes et communes »		CPI « SIG »	
		31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Résultat des placements							
Liquidités et réalisables à court terme	6.J	-949'041	-1'042'751	-317'887	-329'286	-631'154	-713'466
Obligations et créances en CHF	6.J	5'751'126	4'813'586	4'048'664	849'109	1'702'462	3'964'476
Obligations en devises	6.J	38'419'638	-21'537'233	21'837'652	-12'181'613	16'581'985	-9'355'620
Actions suisses	6.J	228'776'922	-86'516'519	146'305'083	-55'996'833	82'471'840	-30'519'686
Actions étrangères et marchés émergents	6.J	132'548'026	-55'445'378	79'803'213	-33'695'600	52'744'814	-21'749'779
Placements non traditionnels	6.J	51'048'131	-4'710'448	32'627'897	-2'357'840	18'420'233	-2'352'608
Placements immobiliers suisses indirects	6.J	12'101'025	-1'286'223	-	-	12'101'025	-1'286'223
Placements immobiliers étrangers indirects	6.J	5'825'615	2'463'278	1'751'545	108'480	4'074'070	2'354'797
Immobilier suisse direct	7.K	52'889'011	52'635'021	35'647'194	35'476'004	17'241'818	17'159'017
Variation de la valeur financière de l'immobilier suisse direct	6.I	13'712'311	14'720'044	9'242'098	9'921'310	4'470'213	4'798'734
Intérêts sur prestations de sortie		-77'733	-77'992	-65'834	-73'624	-11'899	-4'368
Frais de gestion de fortune mobilière	6.J	-22'148'470	-22'075'810	-13'023'361	-13'312'906	-9'125'110	-8'762'905
Frais de gestion de fortune immobilière	6.J	-5'576'970	-5'501'998	-3'758'877	-3'708'347	-1'818'092	-1'793'651
Total résultat des placements		512'319'590	-123'562'426	314'097'386	-75'301'146	198'222'204	-48'261'280
Variation des provisions non techniques		-	-	-	-	-	-
Autres produits	7.L	324'239	207'145	244'359	159'087	79'879	48'058
Autres frais	7.M	-4	-426	-4	-84	-	-342
Résultat net des placements		512'643'825	-123'355'707	314'341'742	-75'142'143	198'302'083	-48'213'564
Frais d'administration							
Frais d'administration	7.N	-2'376'879	-2'116'537	-1'890'204	-1'626'162	-486'676	-490'375
Honoraires organe de révision	7.N	-85'775	-80'775	-57'812	-54'442	-27'963	-26'333
Honoraires expert en prévoyance	7.N	-99'515	-160'339	-79'055	-122'868	-20'460	-37'471
Émoluments autorité de surveillance	7.N	-23'084	-18'819	-18'338	-14'421	-4'746	-4'398
Total frais d'administration		-2'585'253	-2'376'470	-2'045'409	-1'817'893	-539'845	-558'577
Excédent de produits / de charges avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs		227'925'576	-261'423'942	131'558'471	-168'101'282	96'367'105	-93'322'660
Variation de la réserve de fluctuation de valeurs	7.O	-209'885'374	243'383'741	-113'518'269	150'061'080	-96'367'105	93'322'660
Excédent de produits / de charges de l'exercice		18'040'202	-18'040'202	18'040'202	-18'040'202	-	-



Pour les index, se référer au rapport d'activité disponible sur notre site internet.

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

CAP /// PRÉVOYANCE

CAP PRÉVOYANCE

Rue de Lyon 93 – Case postale 123 – 1211 Genève 13

T 022 338 10 10

info@cap-prevoyance.ch

www.cap-prevoyance.ch

CONTACT / À VOTRE DISPOSITION

Les équipes de CAP Prévoyance sont volontiers à votre disposition pour répondre à toutes les interrogations que vous pourriez avoir. Vous avez la possibilité de nous contacter par téléphone au **022 338 10 10** (heures de bureau), ou par courriel à l'adresse **info@cap-prevoyance.ch**.

Enfin, le site internet **www.cap-prevoyance.ch** fournit toutes les informations utiles concernant votre institution de prévoyance.